



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 25/06/2025
et publié le : 27/06/2025 est exécutoire.

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 99_2025_054

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 18 juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES

TITULAIRES

REPLAÇANTS

ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	Pouvoir à Patrick BIGOT
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Yann CADIER
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Absente
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Jacqueline CHAMPION Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Philippe MARME Arrivée à la question 4 Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Pouvoir à Noura ANGLADE Pouvoir à Didier DEVASSINE
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	Remplacé par Bernadette MERIEL
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 27
Membres votants : 35

Secrétaire de séance : Pascal COLLIN

Date de la convocation : 5 juin 2025
Date de l'affichage : 5 juin 2025

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20250618-992025054-DE
Date de télétransmission : 25/06/2025
Date de réception préfecture : 25/06/2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 99_2025_054

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, la liste des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au Président est communiquée.

CONTRATS ET COMMANDES

Fournitures

- Fournitures administratives – L'AMANDOISE – (27.50 €)
- Travaux de renforcement des lagunes à Orcenais – TTR ORVAL – (9 605 € HT)
- Remplacement de la télégestion/alarme sur différents sites (Orval, Charenton, Saint-Amand) – Véolia – (15 281 € HT)
- Remplacement équipement alarme incendie à BALNEOR – (23 368.40 € HT)
- Travaux de réfection à Orcenais – BORDAT 18170 ARDENAIS (2 915 € HT)
- Travaux d'assainissement à Coust – BORDAT 18170 ARDENAIS – (1 724 € HT)
- Fourniture de matériel audio – BORK EVENT – (503.27 € HT)
- Mobilier de bureau – BRUNEAU – (862.96 € HT)
- Fourniture de produits d'entretien – HYG'UP – (220.22 € HT)
- Fourniture de clé borne de recharge – EUROSERVICES – (12.50 € HT)
- Matériel de communication – HELLO PRINT – (710.13 € HT)
- Fourniture de matériels informatiques – MEDIASELF – (885.84 € HT)
- Acquisition de petits matériels de bureau – TAMPON24 – (36.96 € HT)

Prestations de services

- Prestation de formation à l'utilisation du tableau tactile – CARTEL MATIC – (3600 € HT)
- Prestations informatiques – COSOLUCE – (874 € HT)
- Livraison d'enrobé à froid à Orval et Coust) – TTR ZI les Malpomes – (474.36 € HT)
- Travaux électriques à La Passerelle - Damien LEMOIGN (électricien) – (150 € HT)
- Contrat de maintenance informatique – MADIASELF – (32.50 € HT par équipement)
- Renouvellement site internet – O2SWITCH – (153.60 € HT)
- Remplacement d'un regard (GEMAPI) – SOCAVITE – 750 € HT)
- Location de salle La Passerelle – SEM TERRITORIA – (10 080 € HT)

Maison de Santé rue des Tuileries à Saint-Amand-Montrond

- Remplacement mitigeur de lavabo – EURL CARRE à MAISONNAIS – (101 € HT)

Tiers Lieux de Compétences « LE BUSS »/DN MADE

- Mise en œuvre et suivi des clauses sociales – PROMETHEE CHER – (4 985 € HT)
- Missions de coordonnateur SPS – APAVE – (5 640 € HT)

Eclairage public (SDE 18):

- Rénovation de l'éclairage public à Saint-Pierre-les-Etieux – (21 226.16 € HT)
- Rénovation de l'éclairage public à Bouzais – (14 610.21 € HT)
- Rénovation de l'éclairage public à Bruère-Allichamps – (16 898.81 € HT)
- Rénovation de l'éclairage public à Charenton-du-Cher – (21 195.50 € HT)
- Rénovation de l'éclairage public à Coust – (15 857.71 € HT)
- Rénovation de l'éclairage public à Arpheuilles – (12 994.66 € HT)
- Rénovation de l'éclairage public à Bessais-le-Fromental – (7 821.94 € HT)
- Rénovation de l'éclairage public à Meillant – (13 436.37 € HT)
- Rénovation de l'éclairage public à Orval – (15 455.23 € HT)

Tourisme

- Fourniture de matériels – DEPROMA – (35.02 € HT)
- Abonnement annuel 2025 logiciel de gestion administrative – EVALUAMETRIS – (3 072.40 € HT)
- Acquisition de 50 gilets de sécurité – SIDDEP – (504 € HT)
- Abonnement à l'Echo du Berry – (82.27 € HT)
- Petites fournitures administratives – L'AMANDOISE – (24.67 € HT)
- Frais de réception – INTERMARCHE – (111.02 € HT)
- Commande de fournitures destinées à la boutique – CIBÈLE – (198,00 € HT)
- Fourniture de matériel – GEDIMAT BROCHARD – (1 772.71 € HT)
- Fournitures de bureau – BRUNEAU – (40,49 € HT)
- Fourniture des services d'affichage – HELLOPRINT – (208.97 € HT)
- Fourniture de casques – MEDIASELF – (94,00 € HT)
- Fourniture de matériel divers – RETIF – (89,90 € HT)
- Entretien du chemin reliant le lac de Virlay à l'Abbaye – LE RELAIS- (900 € HT)

Le Conseil communautaire prend acte des décisions prises à l'unanimité.

 Le Président
Daniel BÔNE

 Le secrétaire de séance
Pascal COLLIN